



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Embargo jusqu'au 23 janvier 2025 à 12h00

Communiqué de presse du 23 janvier 2025

L'Assemblée Générale de l'ASS s'est tenue le mardi 23 janvier 2025 à Yverdon-les-Bains en présence de 190 participants. L'exercice 2023-2024 réalise un chiffre d'affaires de CHF 18'336'758.-. Il est inférieur de 1.8 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par la forte chute de ventes de plants due à la très faible récolte de 2023 (disponibilités insuffisantes). Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 7'561.-. L'exercice a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 366'489.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 10'037 t, résultat inférieur de 8.2 % à celui de la campagne précédente qui était pourtant une année moyenne. Après la partie statutaire, **Monsieur Blaise Hofmann**, auteur du livre « Faire Paysan », a donné une conférence très intéressante sur le thème « De la fourche à la fourchette ».

Le Président, Pascal Savary, a tout d'abord relevé les effets des aléas climatiques sur la production de semences et plants. Après les très faibles rendements en plants en 2023 en raison des conditions sèches et caniculaires, la récolte 2024 a été marquée par des conditions humides qui ont permis de réaliser de bons rendements lorsque le mildiou a pu être maîtrisé. Les résultats ont par contre été très décevants dans la production BIO. Les conditions humides de 2024 sont aussi à l'origine de rendements historiquement faibles dans les céréales. Le Président a ensuite déploré la baisse des emblavures de céréales constatée depuis plusieurs années au niveau suisse. Ceci s'explique probablement par l'attrait économique des surfaces écologiques, par une augmentation des prairies après deux années sèches et, surtout, par une rentabilité économique insuffisante des céréales fourragères.

S'agissant des ressources humaines, la recherche d'un nouveau directeur a connu quelques péripéties durant l'année sous revue. Le premier candidat ayant annoncé fin août 2024 qu'il renonçait à ce poste, le Comité s'est immédiatement remis au travail pour rechercher un nouveau directeur. Ce sera finalement Jacques Demierre qui reprendra la direction de l'ASS. Il entrera en fonction le 1^{er} avril 2025 et une transition de deux mois avec le Directeur sortant est organisée.

Pascal Savary a ensuite développé le dossier de l'énergie qui a fait l'objet de réflexions internes approfondies au sein du Comité. Non seulement la consommation électrique a augmenté de manière importante depuis environ 2 ans, mais l'ASS a subi une forte hausse du prix de l'électricité. Trois mesures principales ont été mises en œuvre pour réduire la consommation électrique et les frais d'énergie. Une isolation supplémentaire a été appliquée à l'intérieur des deux plus grandes halles réfrigérées utilisées au début des réceptions de plants (période la plus chaude). L'installation photovoltaïque ASS-Solar est passée en autoconsommation depuis le 1^{er} avril 2024 pour réduire les achats externes d'énergie et éviter les taxes de distribution sur l'électricité autoconsommée. Une nouvelle installation photovoltaïque en autoconsommation de 1'157 m² a été posée en automne 2024. L'ASS a opté pour la solution du contracting en partenariat avec le Groupe E. Le potentiel d'autoconsommation des deux installations photovoltaïques ensemble est estimé à 55 %.

Le Président a finalement évoqué la création du nouveau site Internet de l'ASS qui a été mis en service fin août 2024. La partie publique présente notre coopérative et donne des informations spécifiques et illustrées sur les différentes cultures produites à l'ASS. Le site comprend aussi un espace membres sécurisé permettant de distribuer à nos sociétaires tous les documents techniques nécessaires à la production de semences et plants. Un grand merci à Agridea pour la réalisation de ce nouvel outil de communication attractif et fonctionnel.



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Dans la partie statutaire, **le Directeur, Didier Peter**, a présenté les **résultats commerciaux** de la coopérative. Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2023, toutes espèces confondues, se sont élevées à 10'037 t. Ce résultat est inférieur de 8.2 % à celui de la campagne précédente qui était pourtant une année moyenne. Cette baisse s'explique principalement par une forte chute de ventes de plants (- 969 t) due à la très faible récolte de 2023 (disponibilités insuffisantes). Une diminution des ventes plus modérée est enregistrée pour les semences de pois (- 56 t) et de lupin (- 42 t). Les ventes sont par contre en augmentation pour les semences de céréales (+ 149 t), de soja (+ 15 t) et de maïs (+ 10 t). S'agissant des céréales, cette évolution positive s'explique surtout par le résultat décevant de la campagne précédente. Les ventes de semences de trèfles sont quant à elles stables.

Le fondé de pouvoir, Denis Huguet, a ensuite présenté les **comptes de l'exercice 2023-2024**. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023-2024 s'est élevé à CHF 18'336'758.-. Il est inférieur de 1.8 % à celui de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par la très faible récolte de pommes de terre qui a eu un impact négatif important sur les ventes de plants (faibles disponibilités). Les charges de marchandises et de prestations pour tiers se montent à CHF 15'135'959.-. Elles sont aussi inférieures à celles de 2022-2023 en raison de la faible récolte de plants. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'775'592.- et sont en diminution de 2.6 %. Ceci s'explique par des frais moins élevés au niveau du personnel (surtout pour le triage des plants), de l'entretien des centrales céréales et pommes de terre, et des assurances ECA (rattrapage durant l'exercice précédent). Les frais d'énergie sont par contre plus élevés en raison de la forte augmentation du prix de l'électricité. L'exercice 2023-2024 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 366'489.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice CHF 7'561.-.

ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs - multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité, conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois, de lupin et de trèfle. Depuis 2018, elle est aussi active dans le triage pour tiers de diverses graines alimentaires.